

Assemblée générale de Lignum Vaud - 15 juin 2023 - Froideville

Projet	Administration Lignum Vaud	Date	15.06.2023
Thème	Assemblée générale de Lignum Vaud	Heure	17.00 h.
Lieu	Salle du 700ème, Froideville	Etabli le	05.07.23 CK

Participants	
Présents	26 personnes
Excusés	46 personnes

Libellé	Resp.	Délai	Statut
---------	-------	-------	--------

1. Salutations et adoption de l'ordre du jour			
Bienvenue	<p>L'assemblée générale de Lignum Vaud est ouverte à 17.00 h. par le vice-président, Monsieur Yvan Pahud.</p> <p>Il remercie Monsieur Jean-François Thuillard, Syndic de Froideville, pour la mise à disposition de la salle, la visite du collège du Cerisier après l'assemblée et l'apéritif offert pour clore la journée.</p> <p>Il souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes et en particulier à MM. Alexander Gruber, Lignum Fribourg, Daniel Ingold, Cedotec, Gilbert Gubler, La Forestière, Jean Rosset, DGE Forêt et Mesdames et Messieurs les membres du comité.</p> <p>M. Thuillard souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et présente en quelques mots sa commune qui est une commune forestière avec 230 hectares qui appartiennent à l'Etat de Vaud.</p>		
Ordre du jour	<p>Selon l'article 9 des statuts de Lignum Vaud, les membres ont été convoqués en respectant le délai énoncé. Par conséquent, l'assemblée constituée peut valablement délibérer selon l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Salutations et adoption de l'ordre du jour 2 Adoption du PV de la précédente assemblée générale 3 Rapport du vice-président et rapport d'activité 2022 4 Présentation des comptes 2022 <ol style="list-style-type: none"> a rapport de la commission de gestion (vérificateurs) b adoption des rapports c présentation du budget 2023 5 Elections statutaires <ol style="list-style-type: none"> a démissions b adhésions c du Comité d du Président et du vice-président e de la commission de gestion f cotisations 6 Modification des statuts LiVD 8 Activités 2023 9 Divers et propositions individuelles 		
Scrutateurs	Sont nommés scrutateurs : Jean-Philippe Crisinel et Matthieu Détraz		
2. Adoption du PV de la précédente assemblée générale			
Adoption du PV	Le PV de l'assemblée générale du 15 juin 2022 à Puidoux est accepté à l'unanimité et sans remarque ni modification, avec les remerciements à son auteure Carole Künzi.		Adopté

3. Rapport du vice-président et rapport d'activité 2022

	<p>Y. Pahud informe l'assemblée que des rapports annuels 2022 sont à disposition à l'entrée de la salle.</p> <p>Le rapport de Y. Pahud concerne la période allant de l'AG 2022 à celle-ci, et s'appuie sur le texte figurant dans le rapport annuel. En résumé :</p> <p>Le matériau bois est appréhendé comme unique matériau renouvelable dans la nouvelle mouture de la loi sur les marchés publics adoptée le 14 juin 2022 par le Parlement vaudois qui prévoit des mesures exceptionnelles pour favoriser le bois et notamment le bois local dans la construction. Le travail de lobbying de Lignum Vaud à travers le Groupe filière Bois du Grand Conseil et la mobilisation de toute la filière ont donc porté leurs fruits.</p> <p>Lignum Vaud a été particulièrement prolifique en participant, organisant ou animant près de 40 événements.</p> <p>La raréfaction des scieries, la difficulté de la seconde transformation du bois indigène sur notre territoire, la concurrence de l'étranger et des autres matériaux, le besoin de personnel accru sont des chantiers dans lesquels Lignum Vaud s'investit et prend position.</p> <p>La valorisation du bois se pose à terme. Le colloque Bois & Santé et le prix BIO TOP ont prouvé une nouvelle fois que le matériau est sans limite et dans tous les espaces. Le bois n'est pas seulement pellets, planches ou poutres. Bien au contraire. Ses composantes se prêtent à de multiples utilisations.</p> <p>Y. Pahud rend hommage à Philippe Nicollier, ancien président de Lignum Vaud durant 12 ans, qui a fait profiter celle-ci de son énergie, sa curiosité, son ouverture d'esprit et sa personnalité entière. Le nouveau comité s'engage à continuer sur la même voie.</p> <p>Le Grand Conseil a validé un projet de décret pour les bâtiments de science de la vie. Un courrier a été envoyé au Conseil d'Etat afin que le public fasse recours au bois local. Y. Pahud aura un entretien avec les services de l'Etat afin qu'ils revoient leur copie.</p> <p>Le projet du nouveau bâtiment de la déchetterie d'Echichens en bois n'est malheureusement pas en bois local. Il serait souhaitable que la Municipalité change son fusil d'épaule pour recourir à du bois vaudois.</p>			
--	---	--	--	--

4. Présentation des comptes 2022

Présentation des comptes	N. Bärtschi passe en revue le bilan et le compte d'exploitation 2022 en détail et explique la situation de Lignum Vaud pour cette année.			
Résultat	Pas de question de l'assemblée. Perte de CHF 1'130.74 au lieu de CHF 4'300.00 prévue. Dissolution de provision de CHF 20'000.00 pour fonds d'activité.			
Rapport de la commission de gestion	Les comptes 2022 ont été vérifiés par Messieurs Alexandre Volet et Jean-François Diserens. J.-F. Diserens informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés et lit le rapport des vérificateurs. Le bilan et les comptes pertes et profits correspondent et sont conformes aux exigences de la loi et des statuts. Il suggère à l'assemblée d'accepter les comptes. Y. Pahud remercie chaleureusement les vérificateurs pour leur travail.			Adopté
Adoption des rapports	Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité et il est donné décharge au comité pour sa gestion.			Adopté
Présentation du budget 2023	Le budget est de la compétence du comité. N. Bärtschi présente le budget 2023 en détail et précise que c'est un élément informatif pour les membres et qu'il n'est donc pas distribué à l'assemblée. Plusieurs questions sont posées quant aux charges à diminuer. Y. Pahud précise que suite au départ de l'ancien président, Ph. Nicollier, le comité s'est investi afin de comprendre comment fonctionnait Lignum Vaud. Les remerciements sont également adressés au Cedotec et à C. Künzi pour la comptabilité.			

5. Elections statutaires				
Démissions du comité	Y. Pahud annonce les démissions de Ph. Nicollier, P.-A. Mercier pour son engagement auprès du comité de Lignum, dont il a été fondateur, et Mélanie Thomas du comité.			Adopté
Adhésions au comité	Mme S. Gosteli et MM. G. Loetscher et G. Dutoit sont acceptés au sein du comité.			Adopté
Comité	Selon l'article 14 des statuts, le comité doit être réélu tous les deux ans. Y. Pahud cite les noms des membres, soit : R. Emery, J.-Y. Aebi, S. Ballif, P. Volet, S. Mercuri, Y. Pahud, Ph. Zuberbühler, N. Bärtschi, G. Dutoit, S. Gosteli, G. Loetscher et R. Zürcher, secrétaire général et donc voix consultative. Les membres sont unanimement réélus.			Adopté
Président et vice-président	J.-Y. Aebi présente Y. Pahud en quelques mots pour le poste à la présidence. Le comité propose également R. Emery pour le poste de vice-président. L'assemblée accepte à l'unanimité.			Adopté
Commission de gestion	Pour 2023, la commission de gestion se présente comme suit : Alexandre Volet Jean-François Diserens Jonathan Graz			Adopté
Cotisations	Détermination des cotisations pour 2024 : Lignum CH : individuel CHF 130.-, commune CHF 130.- Lignum VD : individuel CHF 100.-, commune CHF 200.- Double appartenance : individuel CHF 200.-, commune CHF 300.- C'est sans opposition que ces cotisations sont reconduites.			Adopté
6. Modification des statuts LiVD				
	A la suite des mouvements du début d'année, le comité a décidé de revoir les statuts et mettre en place un règlement d'organisation, soit : Art. 16 : "l'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité" par "le comité fixe la délégation de la signature sociale dans son règlement d'organisation".			Adopté
7. Activités 2023				
BIO TOP	Y. Pahud passe en revue les projets organisé par la chargée d'affaires de Lignum Vaud, S. Barenne. Prix à l'innovation bois du 20 septembre 2023 au Casino de Montbenon. Dotations : CHF 25'000.- pour 4 prix (Prix encouragement 5'000.-, Prix entreprise CHF 10'000.-, Prix filière courte forêt-bois CHF 5'000.- et Prix coup de cœur du public CHF 5'000.-)			
Bois & Son	du 27 au 29 novembre 2023 à la salle des fêtes de Montbenon. Trois volets : une exposition didactique dans les serres de l'établissement horticole de la Bourdonnette, une manifestation artistique grand public et un colloque de professionnels.			
Journée communes vaudoises	10 juin 2023 à Montanaire. Evénement ayant déjà eu lieu lors de l'assemblée générale.			
Monsieur Bois 2023	lieu et date à confirmer.			
Un arbre, un enfant	7 octobre 2023 à Lausanne.			
8. Divers et propositions individuelles				
Forum Bois Construction - F	Ce forum attire env. 5'000 à 6'000 congrésistes, lieu : Foire de Paris. La Suisse est représentée à ce forum et une membre souhaite savoir si Lignum Vaud serait éventuellement intéressée. Y. Pahud remercie et prend note.			
Secrétaire général	Y. Pahud présente le secrétaire général de Lignum Vaud, Raphaël Zürcher. Le comité s'est aperçu que Ph. Nicollier consacrait sa vie à l'association et explique que le comité ne pouvait pas faire du stratégique et de l'opérationnel comme le faisait l'ancien président. M. Zürcher a accepté de collaborer avec Lignum Vaud et se présente brièvement à l'assemblée.			
Mandat de communication	Le mandat de communication est réduit de la partie stratégie, ce qui n'a pas d'influence sur le budget de fonctionnement.			

Plateforme vaudoise du bois	Madame Christiane Maillefer, coordinatrice, présente les activités de la plateforme.			
Plan climat vaudois	Madame Sylviane Gosteli, responsable de l'économie forestière et de la promotion du bois à la DGE, présente le volet de promotion du bois prévu dans le cadre du Plan climat vaudois			
	Y. Pahud, Président de Lignum Vaud, remercie les membres de leur présence. Il les invite à la visite du collègue du Cerisier sous la conduite de M. Jean-François Thuillard, Syndic, et à l'apéro qui suivra généreusement offert par la commune de Froideville.			

Le Mont-sur-Lausanne, juin 2023

Lignum Vaud
Le Président



Yvan Pahud